



Communiqué aux médias
Zoug, le 23. janvier 2019

La FUS rejette l'initiative contre le mitage du territoire

Le comité de la Fruit-Union Suisse approuve la protection des terres cultivées afin d'assurer la production de denrées alimentaires en Suisse dans le futur. Il rejette néanmoins l'initiative contre le mitage du territoire, car elle est trop radicale.

L'initiative fait la différence entre les modes de production agricole dépendants du sol et indépendants du sol. Dans le deuxième cas, il ne sera plus possible sauf exception, de construire en zone agricole. Cette restriction est controversée dans la pratique et difficile à mettre en œuvre. Elle signifie concrètement que l'innovation et la construction de nouveaux hangars ou serres seraient sévèrement limitées en zone rurale.

L'initiative contre le mitage du territoire entend diriger l'aménagement du territoire en limitant les zones à bâtir aux zones en vigueur aujourd'hui. Le transfert en zone à bâtir ne sera possible qu'en restituant à la zone agricole une surface équivalente. Hors zone à bâtir, seules des constructions d'intérêt public et en lien avec l'agriculture dépendante du sol seront autorisées. Si nous saluons la volonté de l'initiative populaire de mieux protéger les terres cultivées, les revendications des Jeunes verts et des associations de protection de l'environnement sont trop radicales et empêcheraient le développement futur. C'est pourquoi le comité de la Fruit-Union Suisse dit NON à l'initiative contre le mitage du territoire.

Pour en savoir plus :

Jimmy Mariéthoz, directeur

Téléphone +41 41 728 68 10, e-mail jimmy.mariethoz@swissfruit.ch

Beatrice Rüttimann, communication/marketing

Téléphone +41 41 728 68 30, e-mail beatrice.ruettimann@swissfruit.ch

www.swissfruit.ch

www.facebook.com/swissfruit

www.instagram.com/swissfruit

La Fruit-Union Suisse (FUS) défend les intérêts du secteur fruitier. L'association sectorielle nationale a pour objectif la mise en place de conditions-cadre favorables pour la production et la transformation. La FUS défend les intérêts des quelque 13 000 acteurs du secteur fruitier face aux autorités, d'autres associations de défense professionnelle et au grand public. Des prestations importantes sont les informations sectorielles, la promotion des ventes de fruits et produits de fruits indigènes, la formation initiale et continue.